



FORMAT POUR LA SOUMISSION DES RAPPORTS SUR L'ETAT DE CONSERVATION PAR LES ETATS PARTIES

(conformément au paragraphe 169 des *Orientations*)

SITE DES PALAIS ROYAUX D'ABOMEY (REPUBLIQUE DU BENIN) (C323)

1. Résumé analytique du rapport

Le site des Palais royaux d'Abomey couvre une superficie de 47 hectares. Il est constitué d'un ensemble de dix palais construits les uns à côté des autres, suivant la succession des rois au trône entre le début du XVII^{ème} et la fin du XIX^{ème} siècle. Ces palais obéissent aux principes liés à la culture Aja-Fon et constituent non seulement le centre de décision du royaume, mais aussi le centre d'élaboration des techniques artisanales et le centre de dépôt des trésors du royaume. Le site comprend deux parties car le palais du roi Akaba n'est pas en fait adjacent à celui de son père et se retrouve maintenant séparé de celui-ci par une des voies principales de la ville et par quelques zones d'habitations.

L'état de conservation de certaines composantes du site est préoccupant. La toiture de la tombe des 41 épouses du roi Glèlè est en état de ruine. Fort heureusement des travaux sont prévus pour qu'une restauration soit engagée au plus tôt. En attendant, une bâche a été placée au-dessus de la tombe afin d'éviter que la pluie ne détériore davantage le bien. Le site des Palais royaux d'Abomey doit faire face une pression foncière importante induite le plus souvent par des membres de la famille royale dépositaire du bien. Des occupations illégales du site ou des constructions peu respectueuses des normes dans l'emprise du site occasionnées par ces membres de la famille royale sont de nature à violer l'intégrité du site et à mettre en péril son authenticité.

Des dialogues sont en cours entre les différents acteurs pour trouver des solutions consensuelles pouvant satisfaire les différentes parties.

Les efforts déployés depuis plusieurs dizaines d'années, à la fois au niveau national et international ont permis une amélioration très importante de l'état général de conservation du site. La zone muséale, qui représente aujourd'hui plus de 30% de la surface du site, est dans un bon état de conservation. Par ailleurs, la grande majorité des structures ou éléments restants de

l'ensemble du site qui étaient en danger ont fait l'objet de travaux et/ou de mesures de protection qui ont permis une stabilisation des processus de dégradation.

La situation demande toutefois encore de la vigilance et les efforts d'inspection et d'entretien réguliers qui ont été mis en place doivent être soutenus, pérennisés et autant que possible renforcés.

Les menaces auxquelles sont sujets les Palais royaux d'Abomey, les autres lieux sacrés et les collections qui leur sont rattachées, sont très diverses. Toutefois, on distingue :

1. - des dégradations liées à la fragilité de certains matériaux de construction comme la terre de barre, la paille, le bois de charpente, et qui ont donc des difficultés à résister aux intempéries (pluie, vent, etc.) ;
2. - des dégradations liées à la malveillance, aux feux de brousse, au manque d'entretien, aux animaux qui vivent sur le site, aux insectes ;
3. - le manque de rigueur dans l'approche scientifique et documentaire lors des interventions ;
4. - les modifications liées à l'utilisation de nouveaux matériaux, de nouvelles techniques de construction ou encore de nouveaux modèles architecturaux.

En ce qui concerne la coopération avec les structures nationales et internationales, elle a permis la réalisation de certains ouvrages et de différentes infrastructures qui améliorent l'environnement, comme la mise en valeur des aires royales ou la réfection des bas-reliefs.

En décembre 2017 le Plan de Conservation, de Gestion et de Mise en valeur du site des Palais royaux d'Abomey (PCG 2007-2011) qui était obsolète a été évalué par la Direction du Patrimoine Culturel. A la suite de ce programme une mission de deux experts a été envoyée par l'UNESCO à Abomey au mois d'août 2018 avec pour objectifs de mener des consultations avec toutes les parties prenantes et les acteurs concernés par la mise en œuvre d'un nouveau plan 2019-2023.

Enfin M. Olivier Martin, expert du Patrimoine mondial, de nationalité suisse, a effectué une mission au Bénin du lundi 29 au mercredi 31 octobre 2018 dans le but d'assister le Bénin dans la faisabilité du programme de développement du tourisme « Bénin Révélé ». (Notamment en ce qui concerne le site des Palais royaux d'Abomey).